



COMMUNE DE SAINTE-BRIGITTE
BULLETIN MUNICIPAL



AOÛT 2021

N° 51

LE MOT DU MAIRE

L'été s'installe, et nous avons l'espoir enfin de nous remettre à vivre normalement et de retrouver la convivialité qui nous est chère à Sainte-Brigitte.

Nous avons maintenu la plupart de nos manifestations prévues (concerts par Bretagne-Lituanie, pardon et kermesse par le comité paroissial, fête communale par le comité des fêtes, randonnée nocturne par les Sangliers de Quénécan et les Cartes blanches de la fin d'été).

Nous avons aussi eu la bonne surprise de voir nos deux commerces recommencer à fonctionner.

L'équipe communale a voté et réalisé des travaux sur nos routes ; une signalisation de nos gîtes et chambres d'hôtes a été mise en place et participe à l'attractivité de notre commune en donnant un sentiment d'accueil et de cohésion aux touristes qui traversent notre territoire. Réflexions et projets sont en cours au sein des diverses commissions municipales ou communautaires et des groupes de travail associant des habitants.

Nous avons pu tenir les élections grâce à l'aide de nombreux Brigittois.

Je me félicite ainsi que toutes les personnes disponibles, malgré les contraintes que la situation sanitaire a entraînées, aient pu se mettre à disposition pour toutes ces actions, et aient à cœur de participer à la vie communale.

C'est cet esprit d'équipe et de solidarité que je tiens à remercier ici.

J'espère que les dernières contraintes sanitaires vont enfin être levées ; les informations sont parfois alarmantes, mais nous pouvons nous réjouir de vivre dans notre cadre préservé.

Je vous souhaite un très bel été, avec de riches rencontres familiales et amicales.

Stéphane



SOMMAIRE

I/ VIE LOCALE	p. 04	V/ COMMUNICATION ET CITOYENNETÉ	p. 22
1) Cadre de vie, environnement	p. 04	1) Communication	p. 22
a) Programme de plantations d'arbres et arbustes locaux	p. 04	a) Parution de la nouvelle publication	p. 22
b) Sainte-Brigitte, commune Zéro Phyto	p. 05	b) Impression et diffusion des publications	p. 22
c) Chemins de randonnée	p. 07	2) Citoyenneté	p. 23
d) Masquage des poubelles	p. 08	a) Questionnaire et participation citoyenne	p. 23
e) Aménagement et entretien des cimetières	p. 09	b) Élections départementales et régionales des 20 et 27 juin	p. 23
f) Ramassage des déchets par les habitants	p. 09		
g) Animation nature Traces et indices, avec Sylvia Boudard	p. 10	VI/ TÉLÉPHONIE MOBILE 4G	p. 24
2) Pôle culturel et associatif	p. 11	VII/ COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	p. 25
a) Salle La Grange	p. 11	1) Sainte-Brigitte	p. 25
b) Soutien aux associations	p. 11	a) Conseils municipaux	p. 25
c) Calendrier des manifestations	p. 12	b) Formation démocratie participative, par le Codev du Pays de Pontivy	p. 25
d) Tableau de Réon	p. 13	2) Pontivy Communauté	p. 26
3) Histoire et patrimoine	p. 13	a) Projet de territoire	p. 26
4) Tourisme	p. 14	b) Transition énergétique	p. 26
Panneaux hébergements touristiques	p. 14	c) Ateliers de concertation pour l'élaboration du projet de territoire	p. 27
5) Économie locale	p. 14	3) Commissions communautaires	p. 28
a) La Ribote	p. 14	a) Commission Aménagement du territoire	p. 28
b) Portrait d'acteurs économiques brigittois	p. 15	a.1) Transport intercommunal	p. 28
		a.2) Divers	p. 28
II/ SANTÉ, AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITÉ	p. 16	b) Commission Travaux	p. 29
1) Santé	p. 16	c) Commission Culture-Communication-Événementiel	p. 29
a) Association Adalea, Point Santé Mobile	p. 17	4) Syndicat de la Vallée du Blavet : atelier protection du bocage	p. 31
b) SADI (Service d'aide à domicile intercommunal)	p. 17	VIII/ LES COMITÉS ET ASSOCIATIONS	p. 32
2) Affaires sociales	p. 17	1) Les Sangliers de Quénécan	p. 32
a) Visites de fin d'année à nos aînés	p. 17	2) Le Comité des fêtes	p. 33
b) Transport scolaire	p. 18	3) La vie de la paroisse	p. 33
c) La Mission locale de Pontivy accompagne les 16-25 ans	p. 18	4) Bretagne-Lituanie	p. 35
		5) Les Cartes blanches	p. 36
III/ TRAVAUX	p. 19	6) Ar vinojenn Sklaër (Silfiac)	p. 37
1) Travaux et équipements	p. 19	IX/ CÉRÉMONIES NATIONALES ET ÉTAT CIVIL	p. 38
2) Urbanisme	p. 20	NUMÉROS PRATIQUES	
IV/ FINANCES	p. 21		
Budget communal	p. 21		

I/ VIE LOCALE

1) CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT

a) Programme de plantations d'arbres et arbustes locaux :

[16 janvier et 4 février]

À la suite de la suggestion de Laurent Portebos de **distinguer les espaces sur le camping**, la commission a proposé au conseil la création d'une haie matérialisant l'espace camping-cars par des essences mellifères atteignant environ deux mètres au bout de trois ans. Les membres du conseil municipal ont donné leur accord et choisi majoritairement une haie de forme incurvée.

En outre, trois bouquets de trois plants de bouleaux seront parsemés sur le terrain pour offrir de l'ombre aux campeurs.

En effet, dans la suite du questionnaire proposé aux habitants, la municipalité met en place **un programme de plantations d'arbres et d'arbustes locaux** dans le bourg et ses environs. Un habitant expert en essences locales a été sollicité pour avis et suggestions.

Sont ainsi prévus :

Sur le bord du bâtiment sanitaire du camping : buddleias, lilas, daphné, etc.

Sur les talus : une dizaine de plants pour combler les espaces (sureau, néfliers, etc.). Vocation des arbres : ateliers confiture, jus, etc.

Sur le mur de la cour de l'école : clématites, chèvrefeuille, cotonéaster, lierre irlandais, vigne rouge.

Sur la bordure côté route du terrain « Le Polotec » : prunelliers et aubépines sauvages.

Entre le terrain communal et l'espace « stockage du matériel » : une haie mélangée de troène et charmille.

Sur la pente en contrebas de l'espace « stockage du matériel », et dans le bois du cimetière : sorbier des oiseleurs, orme, frêne, églantier, sureau, néflier... Tilleul, noyer sur le terrain, devant la haie de troène et charmille.



Les habitants qui souhaiteraient donner **des essences locales à replanter** dans le cadre de ce programme sont invités à préparer leurs plants pour le mois d'octobre (**feuilles tombées**).

b) Sainte-Brigitte, commune Zéro Phyto : [21 mars]

Dans le cadre de la semaine pour les alternatives aux pesticides, et suite à une réunion ouverte aux Brigittois, deux animations avaient été programmées sur notre commune. Au vu des contraintes maintenues dans le cadre du contexte sanitaire, ces animations ont été annulées.

Il était également prévu d'inviter la population et la presse à l'inauguration de la pose des panneaux « Zéro phyto » offerts par la Région pour promouvoir le travail communal réalisé.

Or, les regroupements de plus de six personnes en extérieur étant alors interdits, seuls des membres du conseil se sont réunis en présence de la presse.



[rappel du contexte] Le 22 juillet 2015, l'Assemblée nationale a adopté la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces accueillant du public. Connue sous le nom de Loi Labbé, elle s'applique depuis le 1er janvier 2017. L'usage des produits phytopharmaceutiques par l'État, les collectivités locales et les établissements publics sont interdits pour **l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries**. Et depuis le 1er janvier 2019, la vente des pesticides chimiques aux particuliers est interdite également.

En 2020, le gouvernement a souhaité étendre les zones déjà concernées par les interdictions d'utilisation des produits phytopharmaceutiques pour renforcer la protection des personnes, **en limitant l'usage des produits phytosanitaires dans l'ensemble des lieux de vie. A partir du 1er janvier 2022, l'extension de cette interdiction s'appliquera** donc dans les propriétés privées, les copropriétés, les parcs et jardins privés, les résidences hôtelières, les campings, les jardins familiaux, les parcs d'attraction, les zones commerciales, les espaces verts et les zones de repos sur les lieux de travail, les établissements d'enseignement et de santé, les établissements sociaux et médico-sociaux, les domiciles des assistants maternels.

Les cimetières et les terrains de sport qui échappaient jusque-là à ces contraintes seront désormais intégrés à ce dispositif.

Bien avant que la loi n'entre en vigueur, les élus de Sainte-Brigitte, répondant à l'incitation de la Région Bretagne, engageaient la commune dans un programme d'arrêt d'utilisation des pesticides, une démarche essentielle pour la reconquête de la qualité des eaux de notre territoire. Notre commune est même, d'emblée, allée plus loin que cette réglementation en proscrivant ces produits dans l'entretien du cimetière qui n'entre pas dans le cadre de la loi Labbé.

Il faut saluer cette démarche volontariste des élus car il n'est jamais simple de trouver des alternatives durables correspondant à une exigence moyenne de l'état d'entretien. Faire preuve de patience et de pédagogie est également nécessaire pour gagner le plus grand nombre à cette idée.

En 2018, Sainte-Brigitte sera l'une des deux communes du Morbihan mises à l'honneur par la Région pour leur démarche «Zéro phyto» poursuivie depuis plus de cinq ans.

La municipalité actuelle a décidé d'aller plus loin dans cette implication en 2021 en s'engageant dans le programme de la **Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides (SPAP)** piloté par le SVB (Syndicat Vallée du Blavet).

L'objectif est d'ouvrir le débat sur la question des pesticides et d'informer le public sur les solutions déjà expérimentées et, au-delà de la question de santé publique, de mesurer les conséquences des pesticides dans l'environnement notamment en matière de biodiversité. Le conseil municipal espère pouvoir réaliser un autre engagement pour la SPAP de 2022.

En attendant, les élus continuent leur réflexion et s'informent sur les pratiques des autres communes dans leurs expérimentation de gestion différenciée de leurs espaces communaux, l'objectif étant de regagner du temps d'entretien en ciblant les interventions nécessaires et d'offrir des conditions d'accueil favorables à la flore et faune sauvage.

Il faut noter également l'engagement volontaire et enthousiaste de l'employé municipal sans qui nous ne pourrions compter car ces obligations imposent des changements de méthodes de travail.

Le Conseil municipal a également décidé d'affirmer toutes ces orientations en les affichant par la pose de panneaux « Zéro Phyto » sur les quatre panneaux d'entrée du bourg.

L'environnement naturel exceptionnel de notre commune représente un potentiel de développement en matière de tourisme vert. L'affirmation d'une démarche pour l'absence de pesticides vient renforcer l'attraction de notre territoire et le sentiment de nature ressenti en la doublant d'une exigence de qualité de vie à laquelle se montre sensible nombre d'habitants et de visiteurs.

[Les 2 et 30 mars]

Le syndicat de la Vallée du Blavet assure pour la Région Bretagne le suivi du programme « Zéro Phyto » et missionne à cet effet un bureau d'étude qui effectue les audits. Le 2 mars de cette année, une rencontre entre des élus, l'employé municipal et l'organisme de suivi a conclu, comme lors des années précédentes, sur un parfait suivi et respect de la charte. Sainte-Brigitte s'est vue attribuer une nouvelle fois le niveau 5 du label, le plus élevé.

Dans la suite de ce rendez-vous, Peter Commandeur et Laurent Portebos ont participé le 30 mars, à Baud, à une restitution de ce suivi des pratiques d'entretien des espaces communaux, qui visait à développer des échanges entre communes sur le sujet.





c) Chemins de randonnée : [Les 18 et 25 mars]

Deux réunions ont eu lieu spécifiquement en lien avec les chemins de randonnée, thématique récurrente dans les réponses au questionnaire citoyen. La première, le 18 mars, visait à préparer la venue d'Emmanuelle Grégoire (Pontivy Communauté) et à présenter aux membres de la commission la synthèse du questionnaire aux habitants par rapport aux chemins de randonnée. La deuxième a eu lieu le 25 mars avec Emmanuelle Grégoire qui a parcouru, avec les membres de la commission, les chemins :

- Rohello – Guernauter
- Rohello – Bellevue
- Route de Perret - Le Bretin – Le Ruello. La commission lui a présenté le projet de réaménagement de ce chemin pour l'intégrer dans un circuit qui permettrait de faire une boucle de deux distances différentes spécifiques à notre commune.

[Le 11 mai]

Mme Grégoire est revenue le 11 mai pour repérer un tronçon du chemin du roi Salomon et celui en contrebas du Gouvello, nécessitant des travaux pour être accessibles en hiver.

Emmanuelle Grégoire a fait une demande de devis pour les gros travaux et va revenir avec une personne de Pontivy Communauté pour les chantiers nature. Le calendrier se découpera en trois phases : d'abord le point sur le cadastre, ensuite le déplacement sur site et enfin, les travaux des chantiers nature (novembre 2021 – février 2022).

La fiche du nouveau circuit de randonnée brigittois sera établie par Pontivy Communauté, sur le modèle des fiches déjà existantes, ce qui permettrait de donner, à chaque nouvel arrivant au camping, une pochette avec les fiches des différents circuits du secteur.

d) Masquage des poubelles : [Le 12 mai]

L'idée de masquer les poubelles émane des réponses au questionnaire distribué aux habitants et a été validée par les membres du conseil. Bertrand Colin (voir portrait dans le bulletin de décembre 2020), artisan menuisier brigittois, assurera la réalisation des palissades.

L'ensemble de la commune est concerné. La priorité dans la réalisation des travaux est cependant donnée aux conteneurs du cimetière, près de l'église et des commerces, et à ceux du Gouvello, près de la chapelle.



Le conseil municipal a souhaité associer les habitants du Gouvello à une réflexion sur le choix d'un nouvel emplacement éventuel pour améliorer l'esthétique du village. En ce sens, une rencontre avec un agent du service technique de Pontivy Communauté a été organisée pour que le projet soit conforme aux contraintes de ramassage des poubelles par le camion.

La pluie torrentielle a réduit le nombre de participants, mais les habitants du quartier présents ont finalement décidé, notamment pour des raisons de sécurité, de maintenir les poubelles à leur emplacement actuel.

En revanche, dans le bourg, il est prévu de déplacer les gros conteneurs (verre, papier, tissus) actuellement près du cimetière pour qu'ils soient masqués. La commission réfléchit à une meilleure solution.

e) Aménagement et entretien des cimetières :

[Le 25 mai]

Peter Commandeur et Daniel Garrin ont participé à une session de la Matin'Eaux du Blavet sur le thème de l'aménagement et de l'entretien des cimetières, organisée à Moustoir-Remungol (Evellys). Laurent Portebos était également invité mais n'a pu les rejoindre.

Les échanges entre élus de diverses communes autour du réaménagement du cimetière (enherbement des allées avec une herbe fine à la croissance extrêmement lente, réfection des allées principales, prairie fleurie...) et les retours de la commune initiatrice du projet (explications techniques, coûts de l'aménagement et de l'entretien, etc.) ont été riches et instructifs.

« Cimetières d'hier et d'aujourd'hui »

Septembre 2021 - Exposition à Sainte-Brigitte

Réalisée par le Syndicat de la vallée du Blavet, le Syndicat mixte de la ria d'Étel et Lorient Agglomération, cette exposition sera présente à Sainte-Brigitte durant tout le mois de septembre. Elle invite à porter un regard différent sur les cimetières et l'évolution de leur aménagement. Des photographies présentent des cimetières végétalisés en Bretagne, en France mais aussi ailleurs dans le monde, ainsi que des témoignages d'élus, d'agents d'entretien, de riverains et de promeneurs. Composée de 20 panneaux, elle sera installée autour du cimetière et proposera aux visiteurs d'utiliser le circuit du bois derrière le cimetière.

f) Ramassage des déchets par les habitants : [Le 29 mai]



Ce samedi matin, 18 Brigittois de tous âges et de toutes nationalités (soit 10 % de la population) se sont rassemblés pour parcourir les 17 km de route de la commune et ramasser les déchets.

9 kg seulement ont été récoltés par les 6 équipes de trois volontaires, principalement du verre et des emballages.



La conclusion des participants est que la commune est propre. On ne peut que se féliciter de la sensibilité des habitants à ce sujet et de leur respect de leur environnement, qui font quotidiennement attention à ne rien jeter sur les bords de route, ou ramassent ce qu'ils voient trainer.

Tous ont été remerciés par la municipalité qui a offert un pot à la terrasse du café réouvert. Une matinée citoyenne ensoleillée, également propice aux échanges et au partage dans la bonne humeur.

Pour une première, c'était une opération réussie !

g) Animation nature Traces et indices, avec Sylvia Boudard :

[Le 13 juillet]

17 personnes, dont quelques Brigittois, ont participé à l'animation nature « Traces et indices ». Une balade organisée par Pontivy Communauté dans les chemins de Sainte-Brigitte pour apprendre à reconnaître les indices de présence d'animaux et les bruits de la forêt, et réaliser des moulages d'empreintes en pleine nature avec l'intervenante, **Sylvia Boudard de la structure Phrygane**. Les participants ont pu observer les premiers indices de présence des animaux (coquille d'œuf, trou dans les arbres...), apprendre à mesurer un arbre à partir d'un morceau de bois, utiliser la végétation pour faire des couleurs sur un dessin et autres petites activités ludiques possibles dans la nature.

Aux abords de la forêt, ils ont découvert d'autres indices de présence d'animaux (bois de cerf, pelote de réjection...). L'intervenante a également expliqué comment et pourquoi ces traces et indices sont laissés dans la nature.

Les apprentis naturalistes ont ensuite réalisé des moulages d'empreintes. L'animation s'est terminée par une pêche au bord du ruisseau avec observation des insectes aquatiques.

Site internet : <https://phrygane-environnement.fr/>



2) PÔLE CULTUREL ET ASSOCIATIF

a) Salle La Grange : [Le 27 janvier]

La salle La Grange étant traditionnellement une salle multi-activités, le Pôle associatif et culturel a souhaité réunir l'équipe des bénévoles de la bibliothèque et les présidents d'associations ou de comités pour discuter du projet élaboré par Alexandre Serres pour la bibliothèque.

En sont ressortis les points suivants :

- Quatre options ont été proposées par les participants pour le tableau de Réon, qui seront reprises dans le sondage auprès des habitants lancé par la municipalité.
- Il est envisageable d'organiser une alternance de plages avec Wifi et sans Wifi, avec une information des usagers selon les sensibilités. Il reste important de considérer l'usage du filaire.
- Quant au mobilier, il est proposé d'aller visiter la bibliothèque de Saint-Aignan dans laquelle il existe du matériel de récupération qui semble convenir au fonctionnement. Des Brigittois sont prêts à s'investir dans la construction/rénovation du mobilier.
- L'étude d'un budget Bibliothèque réexaminable chaque année en fonction du bilan Bibliothèque a été validée par le conseil.
- La demande des associations et des habitants de pouvoir accéder au local de la bibliothèque dans le cadre de leurs activités a également été validée par le conseil. L'accès est soumis au respect de la charte d'occupation et d'utilisation de La Grange rédigée par le Pôle culturel et associatif. L'aménagement de l'espace restera donc mobile et ajustable en fonction des besoins.



b) Soutien aux associations :

La commission « Pôle culturel et associatif » a proposé que les locaux municipaux soient prêtés à titre gratuit à toutes les associations brigittoises, pour l'ensemble de leurs activités concernant la vie locale.

Le conseil a validé ce principe. Les associations devront établir une proposition des animations qu'elles envisagent de mener sur l'année suivante, et notamment quand celles-ci supposent l'occupation des locaux de la commune. Ces propositions seront à adresser à la commission (anne.leborgnedavid@sainte-brigitte.bzh) qui organisera une concertation de toutes les associations concernées. Le calendrier des animations et d'occupation des locaux sera ainsi établi. Après avoir été validé par le conseil municipal, il deviendra la base sur laquelle les locations de la salle des fêtes seront ouvertes aux particuliers, les dates déjà retenues étant exclues de cette offre.

Une autre proposition de la commission visant à venir en soutien aux associations a également été validée par le conseil. Il s'agit de la gratuité de l'impression de documents associatifs en lien avec leur activité d'animation (l'association fournit le papier).

Par ailleurs, une réunion des associations brigittoises sera programmée par la commission après l'été afin de faire un point sur le matériel associatif commun (historique, inventaire, stockage, prêts éventuels, etc.).

c) Calendrier des manifestations :

Dates	Organisateur	Nom de l'événement	Type d'événement	Lieu
Du 26 juin au 19 sept. (excepté le dernier WE d'août)	Bretagne-Lituanie	« Ces créatures fantastiques qui peuplent nos sanctuaires »	Exposition	Église
18 juillet	Comité paroissial	Pardon de sainte Brigitte et kermesse	Messe et feu de joie. Repas, concours de boules et tombola	Église et terrain communal
3 août	Comité paroissial	Pardon de Notre-Dame des Neiges	Messe commémorative du 3 août 1944 et pique-nique à partager.	Chapelle Notre-Dame des Neiges, clairière près des Forges
15 août	Comité des Fêtes	Fête estivale	Vide-greniers et concours de boules	Terrain communal
28 et 29 août	Carte blanche à la forêt de Quénécan	« Hommage à la forêt au travers de ses peintres »	Exposition sur deux jours Ambiance musicale et illuminée le samedi soir	Église
	Sangliers de Quénécan	Fête de Quénécan	Rando nocturne et gourmande le samedi, et trail le dimanche	Salle des fêtes Les Forges des Salles Circuits en forêt
18 septembre	Bretagne-Lituanie	Trio baroque « Sillage Musiques »	Concert	Église
26 septembre	Carte blanche à Nicolas Le Guyader	« L'art de la pêche à la mouche »	Exposé et démonstration	Salle des fêtes et extérieur
31 octobre	Carte blanche à Maël Garrin	« Les insectes pollinisateurs de Bretagne »	Conférence	Salle des fêtes

« Pour plus de précisions, se reporter aux articles des comités et associations, chapitre VIII p. 32 ».



d) Tableau de Réon : [Le 8 mars]

Le conseil municipal a validé à l'unanimité que le tableau offert à la commune par le peintre Réon, lorsqu'il vivait dans la forêt de Quénécan, fait partie du patrimoine de Sainte-Brigitte.

Ce tableau était dernièrement exposé dans la salle La Grange qui nécessite des aménagements pour la mise en place du nouveau projet élaboré pour la bibliothèque.

L'équipe municipale a donc souhaité **sonder les habitants sur l'emplacement de cet élément du patrimoine brigittois.**

Les possibilités étaient les suivantes : dans la Grange, à sa place ; dans la Grange, remonté au-dessus de sa place actuelle pour permettre l'installation de rayonnages pour la bibliothèque ; dans la salle des fêtes, sur le mur du fond, dans le triangle supérieur, pour ne pas être abimé lors de locations de la salle et ne pas empêcher l'utilisation du mur pour des projections, expositions, etc. ; dans le bureau du maire.

Les réponses ont été partagées de manière équilibrée : un tiers pour la bibliothèque, un tiers pour la salle des fêtes et un tiers pour le bureau du maire. Les membres du conseil en ont déduit que les deux tiers des habitants ayant répondu optaient pour un autre lieu que la Grange et que deux tiers également souhaitaient qu'il soit visible du plus grand nombre. C'est donc la salle des fêtes qui a été retenue.

3) HISTOIRE ET PATRIMOINE



Durant des années, Joël Le Borgne avait maintenu la tradition en accrochant aux maisons de la commune une branche de hêtre pour le premier mai.

Joël n'étant plus, chacun a été invité par la voix du Berc'hed Infos à prendre la relève pour sa propre maison.

Le jour dit, de belles branches ornaient des maisons dans tous les villages et dans le bourg. Il était réjouissant de constater que la tradition culturelle se transmet et que la relève est assurée.

Une explication de la signification/symbolique de cette pratique figurera dans une prochaine publication des habitants.

4) TOURISME

Panneaux hébergements touristiques :

L'objectif de ce projet était de mettre en valeur les divers types d'hébergements touristiques existant sur notre commune, et de manière homogène, pour un bon repérage du réseau brigittois et de son dynamisme, avec une identification facilitée.

Il a comporté différentes étapes :

- Présentation du projet par la commission au conseil.
- Annonce dans le Berc'hed pour inventaire des propriétaires d'hébergements touristiques.
- Echanges téléphoniques avec chacun d'eux pour la présentation du projet et le recensement des besoins, faute de pouvoir organiser une réunion et un échange collectif.
- Réalisation d'une maquette par Daniel et Charlotte Depaep.
- Proposition soumise aux propriétaires et validée avec enthousiasme.
- Transmission à l'imprimeur.

Il s'agit donc d'une production purement brigittoise, avec une note bretonne dans la langue et le motif rouge, un rappel de notre écrin de verdure dans le dessin/logo et le fond vert pâle. Le choix de la typographie est inspiré des motifs celtiques. Le rouge du logo répond au motif et a pour objectif d'attirer l'œil sur les panneaux qui sont postés pour la plupart sur un fond végétal.



5) ÉCONOMIE LOCALE

a) La Ribote : [Le 15 mars]

Dans la suite du plan médias pour promouvoir La Ribote et faire circuler l'information quant à la reprise, Ghislaine Le Bagousse est intervenue sur Radio Bro Gwened dans l'émission A-DU PE PAS du lundi 15 mars, interviewée par Gaël Le Du et accompagnée d'Anne Le Borgne-David qui a témoigné en tant qu'élue et habitante de la commune.

Voici le lien pour écouter l'émission :

<https://www.radiobreizh.bzh/fr/episode.php?epid=38318>



b) Portrait d'acteurs économiques brigittois :

Jean-Pierre et Martine Lang sont originaires de Kuntzig (petit village de 1 000 habitants) en Lorraine.

Depuis le plus jeune âge de leurs enfants, ils ont passé leurs vacances en Bretagne, fascinés par les contes et légendes locales, et amateurs de musique bretonne et celte.

Amoureux de notre belle Bretagne, ils rêvaient depuis plus de trente ans de venir s'y installer. Aussi, les enfants devenus grands et Jean-Pierre étant à l'âge de la retraite, le doux espoir de venir en Bretagne leur est revenu...

Ne souhaitant pas subir les arrivées massives de touristes sur les côtes, ils ont dirigé leurs recherches vers le Kreiz Breizh et ont eu le coup de foudre pour cette longère du Ruello où ils ont emménagé le 27 janvier 2020.

Âgée de 55 ans, Martine a dû quitter son emploi en Lorraine. Après une période d'installation pour l'aménagement de deux chambres d'hôtes, elle a repris le travail dans une pharmacie à proximité.

Âgé de 59 ans, Jean-Pierre a eu plusieurs professions : maître-chien, serrurier, entrepreneur du bâtiment, commercial dans le secteur de la sécurité. Il a aussi eu une expérience bénévole en tant que président d'une association gérant des jardins ouvriers.

Les chambres d'hôtes ont été prévues dès leur installation car ils connaissaient peu de monde dans la région ; cela leur apporterait du contact. Leurs deux chambres confortables permettent d'accueillir un couple et une famille de quatre personnes dans un joli cadre de verdure et avec les pieds dans l'eau de la piscine.

Ils sont ravis de l'accueil chaleureux des Brigittois ; l'un des premiers à leur souhaiter la bienvenue aura été Joël, connu peu de temps, mais qui leur aura laissé un bon souvenir.

Coordonnées :

**Chambres d'hôtes Gwenva
5, Le Ruello - 06 60 07 83 40**



III/ SANTÉ, AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITÉ

1) SANTÉ

BULLE D'AIR, un service d'aide au répit pour les aidants :

Pour les aidants accompagnant quotidiennement un proche fragilisé par l'âge, la maladie ou le handicap, il est souvent difficile de s'organiser pour s'absenter ou se reposer. Le dispositif Bulle d'Air permet aux aidants d'envisager de passer le relai pour souffler un peu. Il consiste en l'intervention d'un professionnel, appelé « relayeur », auprès de la personne aidée, à son domicile.

La MSA Portes de Bretagne a décidé de déployer le dispositif sur son territoire et l'association AMPER a été désignée pour mettre en œuvre le service en 2021. Pontivy Communauté fait partie des premiers territoires concernés par cette nouvelle offre de services.

Vous pouvez ainsi profiter d'un service à la carte à domicile :

- en journée (à partir de 3 heures consécutives minimum),
- de nuit,
- ou 24h/24 durant un week-end, une semaine ou plus,
- ponctuellement ou de façon régulière.

Durant votre absence, un professionnel de confiance prend votre relai auprès de votre proche dans sa vie de tous les jours : compagnie, courses, repas, jeux, aide aux gestes quotidiens, sorties...

Qui peut bénéficier de bulle d'air et comment ?

Tous les aidants, ressortissants MSA ou non, peuvent solliciter le dispositif Bulle d'Air en contactant AMPER au 02 97 46 51 97 ou bulledair@amper-asso.fr. Un diagnostic des besoins et une évaluation financière est réalisée avec l'aidant par un référent AMPER, au domicile de la personne aidée. L'intervention peut ensuite être rapidement programmée. Une aide financière des Caisses de Retraite est possible et une réduction d'impôt de 50 % peut être appliquée.



a) Association Adalea, Point Santé Mobile : [Le 7 juillet]

La rencontre prévue avec Elisabeth Diesnis, infirmière du Point Santé Mobile de l'association Adalea, a été reportée à la rentrée. Cette association à but solidaire intervient auprès des personnes en grande précarité et/ou en rupture de parcours de soins.

b) SADI (Service d'aide à domicile intercommunal) : [Le 21 juillet]

Ces derniers mois, Jessica Couzic a participé à diverses réunions de bureau et de conseil d'administration concernant la gestion et le fonctionnement du **SADI (Service d'aide à domicile intercommunal)**.

L'information la plus marquante est la nomination de Laurence LE GARFF au poste de directrice du SADI, lors du dernier conseil d'administration. Infirmière depuis vingt-trois ans, elle assurait des fonctions d'encadrement depuis vingt ans à l'Association hospitalière de Bretagne dans des secteurs différents (pédopsychiatrie, médecine/SSR, gériatrie, handicap, ressources humaines).



2) AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITÉ

a) Visites de fin d'année à nos anciens :

La commission Santé-Affaires sociales et Solidarité s'est activée en fin d'année afin de préparer de jolis paquets de chocolats destinés aux anciens et personnes isolées de la commune. Le commerce local a été une nouvelle fois mis en avant au travers de l'épicerie bio de Silfiac. En effet, des bons d'achat à La Belle époque, équivalents au prix du repas, avaient déjà constitué une alternative au repas des anciens traditionnellement organisé en octobre.

La distribution de ces chocolats, accompagnés de bouquets de fleurs du Souken pour les trois dames de plus de 90 ans, a débuté le jour anniversaire de Denise Dupuis (95 ans).

Lucienne Le Néchet a reçu ses présents, portées par une élue, à l'EPHAD de Cléguérec où elle réside actuellement. La troisième nonagénaire de la commune est Denise Blattlin du Goëzilio.



b) Transport scolaire :

La mairie de Silfiac a été informée tout début janvier du prochain lancement de l'appel d'offre pour le transport scolaire pour les 4 années à venir. Nous avons donc été interrogés quant à notre position sur notre prise en charge de ce transport pour les enfants de Sainte-Brigitte.

En effet, jusqu'alors, la commune de Sainte-Brigitte prenait en charge la moitié du coût du transport vers l'école de Silfiac, l'autre moitié étant assurée par la Région. Cela revenait annuellement à environ 4 900 € pour Sainte-Brigitte. Dernièrement, un seul enfant était inscrit à Silfiac et bénéficiait de ce service.

Une rencontre avec trois élus de Silfiac a alors eu lieu le lundi 11 janvier, à la mairie de Silfiac. Étaient présents pour Sainte-Brigitte Stéphane du Pontavice, Anne Le Borgne-David et Charlotte Depaepe. L'objectif de ce rendez-vous était d'examiner toutes les hypothèses, toutes les contraintes et conditions. Divers échanges téléphoniques ont également eu lieu avec le responsable opérationnel des transports à la Région Bretagne.

L'idée émergente était de mutualiser le transport scolaire des enfants vers l'école de Silfiac. Les élus de la commune de Silfiac ont réfléchi à la question, puis renoncé de crainte de désavantager les Silfiacois résidant de l'autre côté de la commune.

En parallèle, la commission « Aménagement » de Pontivy Communauté du 14 janvier a étudié la possibilité que Pontivy Communauté devienne autorité organisatrice de la mobilité (AOM), conformément aux dispositions de la loi d'organisation des mobilités de décembre 2019. Une décision est intervenue en ce sens lors du conseil communautaire du 16 février pour être exercée à compter du 1er juillet 2021.

Le conseil municipal a alors décidé de ne pas renouveler le service du transport scolaire vers Silfiac dans sa forme actuelle, et a confié cette mission aux services de Pontivy Communauté lorsque celle-ci développera cette compétence.

Toutefois, la proposition de la commission Affaires sociales d'étudier une solution temporaire en interne a été approuvée par les membres du conseil.

c) La Mission locale de Pontivy accompagne les 16-25 ans :

[Le 27 avril]

Daniel Garrin et Anne Le Borgne-David ont représenté la commission lors de la rencontre de la Mission locale organisée en commun avec Silfiac, à la salle Triskell. Domitille André est venue présenter la structure et ses missions. Cela a également permis un échange entre les deux commissions Affaires sociales.

La Mission locale de Pontivy accompagne les 16-25 ans, diplômés ou pas, vers l'emploi et l'autonomie.

Des aides financières sont proposées pour aider à l'obtention du permis de conduire. Au-delà de la mobilité, les conseillers sont un soutien de taille pour construire et sécuriser un parcours de formation ou d'accès à l'emploi adapté à chacun.

Récemment, l'État a mis en place le programme « Un jeune, une solution », auquel participe aussi Pôle emploi.

Par ailleurs, des « veilleurs » ont été désignés dans chaque commune, faisant le relai entre les jeunes et la Mission locale.

Mission locale, 13 bis rue Saint-Jory à Pontivy.

Contact : 02 97 25 38 35. Courriel : pontivy@ml-cb.fr.



III/ TRAVAUX

1) TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS

La commission Travaux est chargée du suivi des chantiers d'entretien sur la commune.

Ce printemps, nous avons refait les peintures de marquage au sol sur les routes qui, par endroit, n'étaient plus visibles.

Des travaux d'entretien ont été faits sur la route de la Châtaigneraie, et des Loges Piaud, par l'application d'un « bi-couche ».

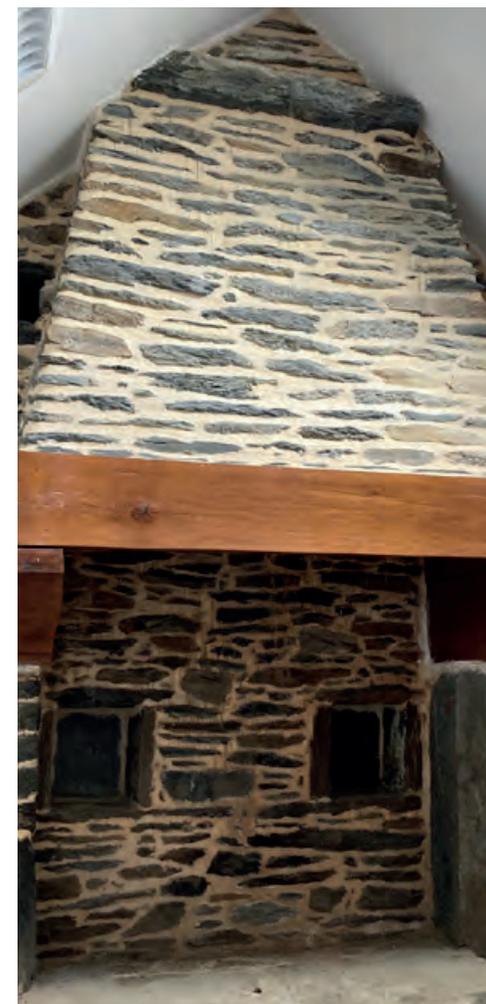
Le chemin qui part de la fontaine saint Éloi vers la fontaine saint Guérec a aussi été refaite.

Le curage des fossés de la plupart des routes a été réalisé en juin.

Le problème d'inondation lors de fortes pluies de deux garages de maisons route des Macles a été résolu par la pose de « piège à eau » avec raccordement au réseau de collecte des eaux pluviales. Une bordure terre-pierre donne un aspect fini à ce travail.

Par ailleurs, le problème d'infiltration d'eau par la cheminée de la salle La Grange a été résolu. L'isolation et le placo abimés ont été remplacés, permettant ainsi de réaliser les travaux de peinture nécessaires à la mise en place du nouveau projet bibliothèque.

Réaménagé et équipé d'outils informatiques, cet espace culturel réouvrira bientôt ses portes.



2) URBANISME

PLUi :

(Plan local d'urbanisme intercommunal)

La carte communale concernant l'urbanisme a été remplacée par un Plan local d'urbanisme intercommunal.

Une délibération du conseil communautaire en date du 15 décembre 2015 a prescrit l'élaboration d'un PLUi sur son territoire. La procédure, longue, a fini par aboutir le 18 mai 2021 à l'approbation de ce PLUi.

Les objectifs de ce PLUi étaient de doter le territoire d'un outil permettant de poursuivre le développement économique et démographique en préservant les milieux agricoles et en prenant en compte l'environnement, la qualité urbaine, architecturale et paysagère.

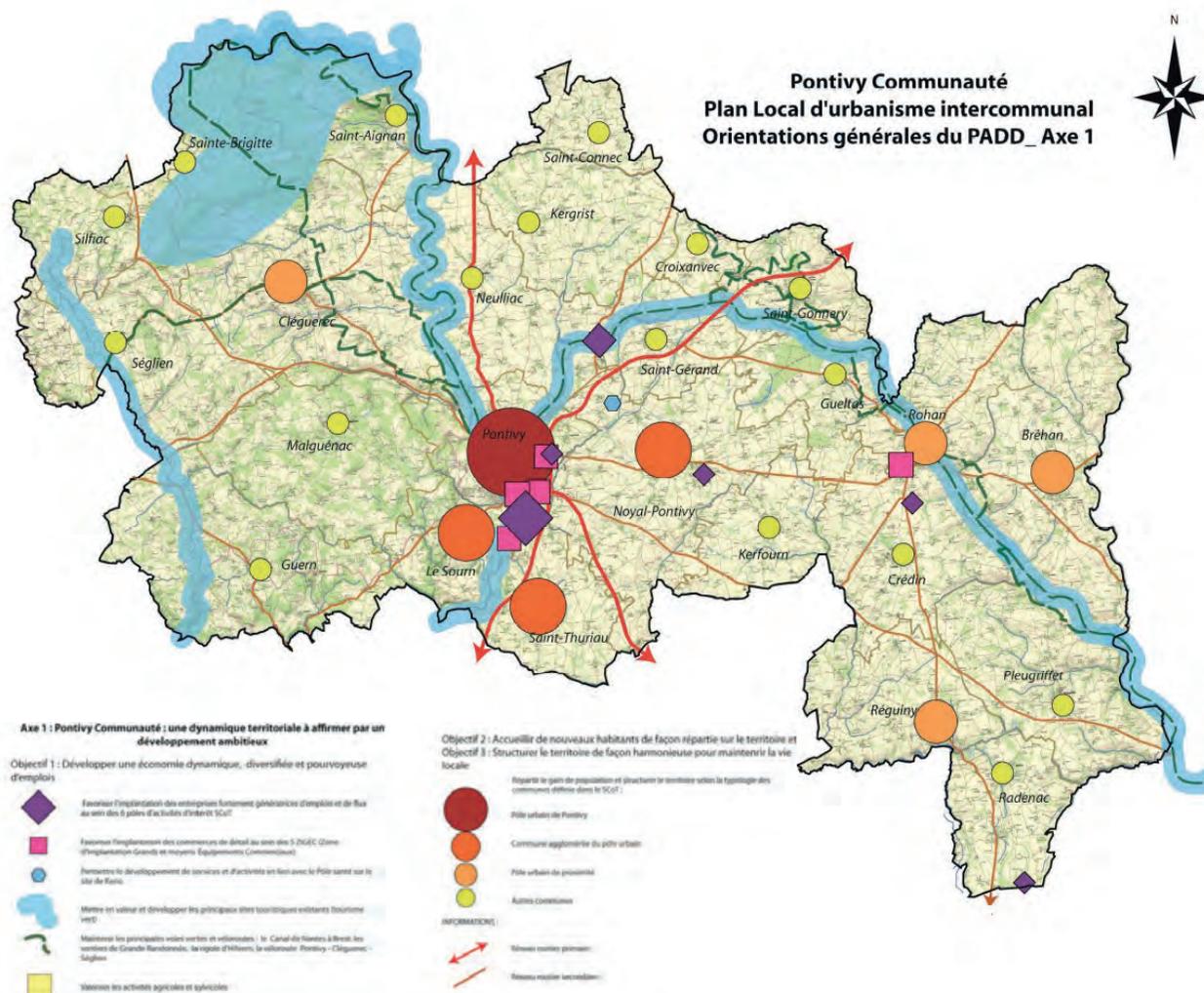
Il a été défini les besoins du territoire, notamment en termes d'équipements publics afin d'améliorer l'accès aux services, et en termes de déplacements.

Il a fallu mettre en œuvre une politique de l'habitat, avec des objectifs par commune, en optimisant le foncier constructible.

Le PLUi a pris en compte les objectifs de développement durable, en encourageant la réduction de la consommation d'énergie, en intégrant la biodiversité dans les réflexions en matière d'aménagement et en adaptant l'urbanisme aux risques naturels et aux réalités économiques, environnementales et sociales actuelles.

Une grande attention a été observée pour limiter au maximum la consommation foncière, et des règles très strictes seront appliquées pour limiter les constructions hors zones urbanisables, à l'exception de la rénovation de biens ruraux, par le droit au changement de destination d'anciens bâtiments agricoles.

Ce document est consultable sur le site de Pontivy communauté.



IV/ FINANCES

BUDGET COMMUNAL 2021

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET COMMUNAL 2020

a) Présentation des principes budgétaires :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	EDF, SAUR, fournitures administratives, salaires, intérêts des emprunts	Dotations de l'État, impôts des citoyens, services de la collectivité (locations de la salle des fêtes, broyage, loyers)
INVESTISSEMENT	Acquisition d'un bien immobilier ou d'un terrain, construction neuve ou grosse réparation, remboursement de la dette	Subventions, autofinancement



Terrain du lotissement

b) Budget communal 2020 :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	150 657.66 €
Recettes	186 697.24 €
Excédent reporté	55 169.95 €
Excédent de clôture	91 209.53 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	89 173.39 €
Recettes	115 743.34 €
Excédent reporté	79 728 .57 €
Excédent de clôture	106 298.52 €

Le budget communal principal est équilibré, grâce au report des années précédentes. Un soin sera apporté à la gestion rigoureuse de nos dépenses. Pour ce qui concerne le budget lotissement, rappelons qu'il reste 5 lots à vendre, le dernier ayant été vendu à des Brigittois il y a une dizaine d'années.

V/ COMMUNICATION ET CITOYENNETÉ

1) COMMUNICATION

a) Parution de la nouvelle publication :



Le premier numéro du journal des Brigittois est sorti au printemps dernier. Entièrement participative, cette publication offre la possibilité aux habitants de partager sur différents sujets. Ces échanges permettent à chacun de se connaître, de créer du lien, et de s'enrichir de ses voisins.

Ce premier numéro a vu participer toutes les générations, tous les villages et différentes nationalités, avec des rubriques très variées. Il a permis, en outre, de garder un lien en cette période de confinement.

Son contenu évoluera au fil des numéros et des contributions de chacun.

Le prochain numéro est prévu pour l'automne prochain.

b) Impression et diffusion des publications :

En janvier 2021, la mairie a souscrit un contrat de mutualisation avec Pontivy Communauté pour la gestion du parc informatique. Dans ce cadre, l'imprimante bureautique noir et blanc du secrétariat a été remplacée par une autre plus performante qui permet de réaliser nos publications directement sur place, sans intermédiaire.

Le coût des impressions étant compris dans la mutualisation, seul l'achat du papier reste à notre charge, soit entre 70 € et 130 € par publication.

Ce bulletin municipal (comme la publication des habitants) a d'ailleurs été imprimé sur cette machine, d'où l'évolution de son format.

Dans un souci de préservation des ressources naturelles, les habitants qui le souhaitent peuvent nous communiquer leur adresse mail pour recevoir les publications en version numérique. À ce jour, une trentaine d'entre vous ont fait ce choix.

Toutes les publications sont également consultables sur le site internet de la commune.

2) CITOYENNETÉ

a) Questionnaire et participation citoyenne :

Nous sommes réellement satisfaits de la participation de la population brigittoise à cette enquête. Nous avons obtenu 70 retours dont certains étaient très détaillés, très fournis : une volumineuse matière à traiter contenant de nombreuses suggestions et projets. Chaque foyer va donc recevoir un dossier de restitution des informations collectées, point de départ d'un processus de participation qui suppose aujourd'hui de les mettre en débat, de les expliquer, de les argumenter, afin d'en dégager, pour la suite de notre mandat, des lignes d'actions prioritaires. Les projets retenus devraient être l'aboutissement de cette démarche collective, de notre credo original de tendre vers plus de démocratie participative.

Outre la participation à cette enquête, des Brigittois se sont impliqués dans différentes démarches et travaux sur la commune au cours de ces six derniers mois. Et ce, malgré les contraintes sanitaires entravant les initiatives diverses. Pour rappel :

- les réunions, projets et permanences concernant la bibliothèque ;
- la participation au groupe 4G ;
- la mise en place de la SPAP (qui n'a finalement pas pu avoir lieu) ;
- la rencontre avec l'agent technique de Pontivy Communauté au Gouvello ;
- l'opération ramassage de déchets ;
- la définition des essences locales à planter ;
- le choix de l'emplacement du tableau de Réon ;
- les prémices du jardin partagé.



b) Élections départementales et régionales des 20 et 27 juin :

Nous tenons également à souligner la mobilisation des habitants, et plus particulièrement des nouveaux arrivés sur la commune, ainsi que des jeunes (Mathilde et Iza Robic) qui ont proposé leurs services pour tenir des permanences lors des élections, les deux bureaux de vote ayant nécessité la présence de 24 personnes pour chaque dimanche. Ils ont vu cette implication comme « une manière de participer à la vie citoyenne et de rencontrer des Brigittois ».



VI/ TÉLÉPHONIE MOBILE 4G

Projet d'implantation d'un pylône 4G de téléphonie mobile Bouygues sur la commune de Sainte-Brigitte

1- Le gouvernement continue à équiper le territoire français en antennes mobiles afin de supprimer les zones blanches, et que chacun puisse avoir accès à la téléphonie mobile.

A cet effet, le préfet a mandaté la société Bouygues pour trouver un lieu où implanter une antenne sur notre commune.

L'opérateur poursuit actuellement son étude de terrain afin de trouver un emplacement qui lui conviendra.

2- Un groupe de travail, coordonné par Charlotte Le Verdier selon la décision du conseil municipal du 8 mars, et composé d'élus et d'habitants de Sainte-Brigitte, a travaillé ce sujet et a produit un document de synthèse présentant les avantages et les inconvénients de cette technologie. Cette fiche de synthèse accompagne ce bulletin, et le dossier complet du groupe est consultable en mairie.

3- Un questionnaire vous a été proposé dans le Berc'hed Infos, à rendre avant le 20 août. Le traitement des réponses pour la préparation de la réunion publique aura lieu le 6 septembre.

4- Une réunion publique est programmée le 10 septembre, à 18h00 à la salle des fêtes, où d'autres rencontres pourront être définies en fonction des questions/thématiques/problématiques qui émergeront. Ces réunions d'information et d'échanges pourraient être suivies d'un vote des habitants (forme et date à définir).

5- Un dossier d'information municipal sera consultable en mairie pendant une durée d'un mois. Chacun pourra y écrire ses réflexions.

6- Ensuite la procédure classique de permis de construire, avec les recours possibles, sera mise en œuvre.



VII/ COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

1) SAINTE-BRIGITTE

a) Conseils municipaux :

Depuis le précédent bulletin, le conseil municipal s'est réuni à quatre reprises : le 8 février, le 8 mars, le 12 avril et le 14 juin. Les délibérations prises par le conseil sont affichées sur les panneaux municipaux. La consultation des comptes rendus est disponible en ligne sur le site de la commune et sur demande au secrétariat.

En outre, cinq réunions de travail et d'échanges entre conseillers (hors commissions) ont eu lieu le 30 janvier, le 10 mai, le 26 mai, le 30 juin et le 19 juillet.

b) Formation Démocratie Participative, par le Conseil de Développement du Pays de Pontivy : [Le 18 mars]

Charlotte Le Verdier a participé au deuxième webinaire consacré à la démocratie participative.

Le thème : « Comment concerter les habitants à l'échelle communale et intercommunale ? ».

Marie Catherine Bernard, fondatrice et directrice de l'agence Palabréo et intervenante de cette soirée a présenté les objectifs de cette visio-conférence :

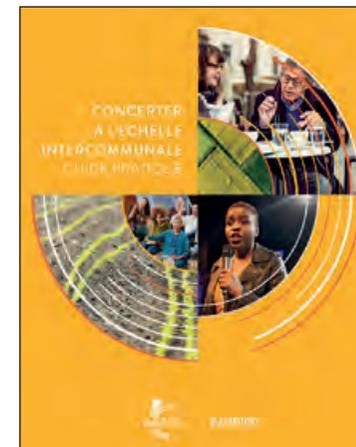
« Donner une approche pratique et montrer l'intérêt d'une démarche de Démocratie Participative ».

Il en est ressorti que pour une décision démocratique réelle, certaines étapes sont à respecter :

- 1) Déterminer si le sujet proposé a une réelle marge de manœuvre : le résultat de la concertation sera-t-il pris en compte ?
- 2) Chercher à mobiliser une majorité d'habitants et non uniquement ceux coutumiers de la prise de parole.
- 3) Informer ; consulter ; concerter ; co-construire et décider (via un référendum ?).

Informar par l'étude objective du sujet ; Consulter la population informée ; Concertar et Co-construire en étudiant toutes les propositions ; Décider par un vote de l'ensemble de la population.

Les avantages d'une démocratie participative sont d'obtenir des décisions plus objectives (tout le monde peut participer), d'aider à légitimer, de développer la citoyenneté, de renforcer la confiance mutuelle, de créer une identité commune.



2) PONTIVY COMMUNAUTÉ

a) Projet de territoire : [Le 27 mai]

Le projet de territoire est un outil stratégique qui donne du sens à l'action communautaire et une feuille de route fédératrice qui exprime une vision partagée de la communauté de communes. L'élaboration du projet de territoire doit permettre de réunir l'intercommunalité et ses communes membres autour d'un projet commun visant à organiser l'action publique locale en fonction des ressources du territoire et des enjeux auxquels il est confronté. Au travers de cette démarche très transversale, il s'agit de faire émerger les grandes orientations pour les années à venir, par un diagnostic partagé, une concertation avant la formalisation des enjeux par les élus. Pontivy Communauté a recruté pendant 6 mois un groupe de quatre stagiaires ayant pour mission l'élaboration de ce projet de territoire.

Pour mener à bien leurs travaux, elles s'associent aux réflexions, travaux en cours ou en projet dans les communes. C'est ainsi que Stéphane du Pontavice, Anne Le Borgne-David, Christian Lasserre et Daniel Garrin ont accueilli Juliette Claudic (École Centrale de Marseille) pour engager des discussions autour des préoccupations et perspectives communales. Silvia Van Noppen s'était associée à la réflexion menée préalablement à ce rendez-vous.

Des questions concernant le PCAET ont également été abordées. Le Plan Climat Air Energie est un projet territorial de développement durable, en faveur de la lutte contre le changement climatique. Il vise à réduire les consommations de gaz à effet de serre du territoire (volet atténuation) tout en s'adaptant au changement climatique (volet adaptation). Ce plan s'applique à l'échelle du territoire de Pontivy Communauté sur lequel tous les acteurs (élus, agents, acteurs, etc.) du territoire sont impliqués et mobilisés.



b) Transition énergétique : [Le 28 mai]

Véronique Delmouly, vice-présidente de Pontivy Communauté à l'environnement et à la transition énergétique, Sylvain Le Helley, chargé d'opérations en énergie, et Eva Stasiak chargée de mission Transition Énergétique ont visité l'ensemble des communes du territoire pour échanger sur les projets municipaux relatifs à l'énergie et à l'alimentation, afin de converger vers une stratégie commune sur ces sujets.

Ils ont été accueillis par Stéphane du Pontavice, Anne Le Borgne-David et Daniel Garrin, conseiller membre de la commission communautaire. Cette rencontre a permis d'échanger sur les consommations énergétiques des bâtiments communaux et des logements sociaux, ainsi que sur la transformation des déchets verts. Eva Stasiak intervient plus spécifiquement en appui aux projets environnementaux (gestion différenciée des espaces, zones humides, etc.).



c) Ateliers de concertation pour l'élaboration du projet de territoire :

La lettre d'info de Pontivy Communauté de juillet-août-septembre 2021 relaie les informations disponibles sur le site intercommunautaire. Le président, M. Le Breton, y invite notamment tous les habitants à participer à l'élaboration du projet du territoire actuellement en élaboration. La concertation avec les habitants passe notamment par leurs réponses au questionnaire mis en ligne (jusqu'au 4 juillet), et par leur participation aux ateliers thématiques organisés sur quatre communes du territoire. Un slogan : "L'intercommunalité a besoin de vous pour construire son futur !" Une intention de participation citoyenne destinée à recueillir les principales attentes des habitants pour le futur, intention louable que les élus de Sainte-Brigitte ne démentiront pas. J'ai participé le 1er juillet, à Saint-Gérand, à l'un des quatre ateliers de concertation de ce programme d'élaboration du projet de territoire, atelier intitulé : "Valorisation et dynamisme du territoire". Six thèmes étaient proposés aux participants.

1. Promouvoir le maintien et l'installation des jeunes sur le territoire.
2. Renforcer la dynamique sportive et culturelle.
3. Les patrimoines historique et culturel : un levier pour le dynamisme et l'attractivité du territoire.
4. Préserver et renforcer les espaces naturels du territoire pour un développement durable du territoire.
5. Conserver et mettre en avant l'identité architecturale du territoire.
6. Le marketing territorial au service de la valorisation de l'image de Pontivy Communauté.

Chaque participant devait choisir trois sujets. J'avais retenu au préalable ceux pour lesquels j'avais un avis à exprimer. J'ai ainsi participé aux tables de réflexion sur les thèmes 1 et 4.

Le thème n° 3 qui avait retenu mon attention n'était plus proposé. Par défaut, je me suis rabattu sur le sujet "Tourisme" absent du programme annoncé, qui le remplaçait peut-être, y voyant à peine un léger rapprochement avec mon premier choix. Si l'aspect culturel et historique représente un atout de développement touristique, il permet avant tout aux habitants de se distinguer à partir de ce que le territoire a de particulier et qui fait qu'on s'y attache et qu'on y vit. La culture bretonne est à mon sens un élément de territoire vécu à valoriser auprès de tous.

Le thème n° 4 "espaces naturels", et biodiversité donc, mérite plus qu'une simple place convenue aujourd'hui, dans les discours académiques des élus. J'y ai proposé la réalisation d'un inventaire de ces espaces de nature dans les communes du territoire. Leur état des lieux permettrait à Pontivy Communauté d'engager enfin une vraie politique de gestion et conservation concrétisant son affichage dans le PLUI.

Au thème n° 1 "jeunes & ..." l'intérêt était réel. Il y a été question d'emploi, normal ! De logement aussi... De coût, un peu moins ! J'y ai porté la question des logements alternatifs. Notre commune a été contactée par un collectif de jeunes souhaitant trouver un terrain sur lequel ils pourraient vivre en "habitats légers". Or le PLUI rend difficile, euphémisme de circonstance, cette forme d'habitat sur notre territoire. Les élus sont-ils prêts à permettre ces alternatives, notamment dans nos communes, attractives pour ces jeunes du fait de leur environnement. On voit aujourd'hui les prix des maisons qui s'envolent, et par conséquent, leur acquisitions par les catégories sociales favorisées (gentrification des quartiers) et vieillissement avéré de la population. La communauté de communes gagnerait à mener une politique volontariste visant à équilibrer cette tendance. Une révision du PLUI facilitant les habitats alternatifs mériterait d'être engagée dans cette mandature. Ces propos ont été notés.

J'ai observé au cours de cette table que la participation des jeunes sur un sujet les concernant en premier lieu était inexistante. Les jeunes laissent donc les plus anciens imaginer l'avenir du territoire qu'ils vont, eux, habiter. Et ces anciens ne s'en privent pas. Je m'en suis étonné. Il y avait là un tenant de la démocratie représentative qui ne s'est pas ému de la non-participation massive des électeurs au scrutin récent. Bah ! Une manière de sachant, peut-être !

Daniel Garrin



3) COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

a) Commission Aménagement du territoire :

a.1) Transport intercommunal : [Le 23 mars]

Silvia Van Noppen a participé à une première réunion entièrement dédiée au plan de transport de la communauté de communes qui souhaite reprendre les compétences de transport de la Région. L'avantage est que la communauté de communes est au plus près des utilisateurs et a donc une meilleure connaissance des besoins des habitants. L'inconvénient peut être que le transport ne devrait pas s'arrêter aux frontières de notre territoire, mais la Région garde un œil sur le transport régional. Les communes qui souhaitent garder la main sur leur transport scolaire peuvent le faire. Une décision concrète était la proposition pour une subvention pour ceux qui veulent acheter un vélo électrique. La communauté de communes double la subvention d'État sans plafond de revenus.

a.2) Divers : [Le 24 juin]

Une deuxième réunion a traité différents sujets. Tout d'abord, le service commun instructeur ADS qui a, jusque-là, aidé les communes pour ce qui concerne les permis de construire, les permis de démolir, les permis d'aménager, les déclarations préalables et les certificats d'urbanisme et qui va intervenir désormais aussi pour le public. Concernant le Pondibus, la ligne 6 n'étant pas rentable, des propositions ont été faites pour intégrer cette ligne à une autre pour pouvoir continuer à desservir Le Sourn. Au final, un point a été fait sur l'avancée de la fibre dans tous les bourgs des communes de la communauté de communes.

b) Commission Travaux : [Le 2 juin]

Silvia Van Noppen a participé avec la commission de travaux à une visite dans l'ancienne chapelle de l'hôpital qui a été transformée en salle de réunion, voire en salle de réception.

Un bilan a été fait sur le groupement de la voirie ; si une commune fait l'appel d'offre toute seule, elle a une meilleure maîtrise de calendrier, mais elle paye 10 % en plus. Il y a des communes qui changent leur demande en cours d'étude, ce qui rallonge l'attente pour tous.

Les colonnes enterrées représentent un gain de temps dans les bourgs où les déchets sont actuellement collectés devant chaque habitation. Pas à Sainte-Brigitte où il y a déjà un seul chauffeur dans le camion.

Un point a été fait sur les chantiers en cours : le parking Jégourel et ses panneaux solaires ombrières, l'anse de Sordan et les écluses à Gueltas (transformée en gîte) et Rohan (réhabilitée comme annexe de l'Office de tourisme).

c) Commission Culture-Communication-Événementiel :

Réunion du 14 janvier :

Anne Le Borgne-David a participé la première réunion de l'année de la commission dont le sujet principal a été la modification des critères et des plafonds de subvention de Pontivy Communauté pour des événements culturels sur le territoire.

Coût total du projet	+ de 200 000 €	+ de 100 000 €	Entre 50 000 et 100 000 €	Entre 20 000 et 50 000 €	- de 20 000 €	- de 10 000 €
Subvention (montant fixe)	5 000 €	3 000 €	2 500 €	2 000 €	1 000 €	500 €

Réunion du 25 mars :

Mise en place d'un Pass Asso (subvention de la Région pour venir en aide aux associations des territoires touchés financièrement par la crise sanitaire) ; la location ou l'achat groupé de panneaux numériques d'information par les communes ; l'organisation de l'accueil du Tour de France.

Réunion du 10 juin :

Les principaux sujets de cette réunion à laquelle Anne Le Borgne-David était présente étaient l'accueil du Tour de France et l'examen des dossiers de demande de subventions.

Conclusions du comité de pilotage :

Parallèlement aux réunions de la commission, les membres du comité de pilotage du projet culturel de territoire, auquel Anne Le Borgne-David participe, ont été régulièrement sollicités : à Pontivy Communauté pour le lancement d'un travail d'élaboration et de structuration du projet par les étudiantes recrutées ; à la mairie de Sainte-Brigitte, pour la réalisation d'un diagnostic communal ; à Pontivy Communauté, pour un point d'étape et un point presse en présence de Bernard Le Breton, président de Pontivy Communauté ; pour un nouveau point d'étape sur les avancées des travaux de diagnostic et propositions (rencontres avec les associations culturelles et avec les artistes, résultats du questionnaire à la population, harmonisation des enjeux et objectifs, rédaction des premières fiches-action) ; avec René Audrain, pour un atelier de travail inter-associations culturelles ; pour une présentation des enjeux et actions qui seront proposés au conseil communautaire.



À terme, il s'agira de mettre en place une vice-présidence de la culture pour la prochaine mandature. Les principaux axes définis par l'équipe projet culturel et le comité de pilotage sont les suivants :

→ **“Une culture à organiser et à professionnaliser”** : Il est suggéré de créer un service culture au sein de Pontivy Communauté pour définir la politique culturelle en lien avec les élus, puis un office intercommunal de la culture pour la mettre en œuvre. Il s'agit ensuite d'aider les acteurs culturels à développer et mettre en œuvre leurs projets par l'organisation d'un point de ressources et de formations destinées aux acteurs culturels. Pour ce qui est de la communication culturelle, il s'agit de créer une marque culturelle cohérente dans laquelle les citoyens du territoire se reconnaissent afin qu'ils se l'approprient plus aisément. Il a d'ailleurs été proposé que les citoyens participent à son élaboration. Un portail Culture en ligne devrait promouvoir les manifestations internes, mais aussi externes au territoire.

→ **“Une culture ancrée sur son territoire et à faire valoir”** : Développer et soutenir l'existant par des subventions et de la mutualisation de matériels et équipements. Mettre en lien et favoriser la participation des acteurs (forum annuel, etc.). Et conforter la mise en valeur des patrimoines culturels locaux par le soutien à la mise en place d'un Ti ar Vro sur le territoire et l'adhésion aux chartes Ya d'ar brezhoneg et Du Galo, dam Yan, dam Vèr !

→ **“Une culture accessible et de proximité”** : Les éléments porteurs seraient le développement d'une politique de résidence artistique et la mise en place d'un pass culture à l'échelle de l'intercommunalité. La thématique de la mobilité doit également être prise en compte dans la réflexion afin de véritablement favoriser l'accès à la culture des habitants. Il s'agit aussi de favoriser l'éducation artistique et culturelle par la structuration d'ateliers de découverte et de pratique culturelles dans les écoles et les structures de publics éloignés.

→ **“Une culture innovante et responsable”** : Par la création d'un festival itinérant d'arts de la rue sur le territoire et la création d'un label vert pour les événements culturels du territoire.



4) SYNDICAT DE LA VALLÉE DU BLAVET : atelier de protection du bocage : [Le 8 juin]

Le Syndicat de la Vallée du Blavet a organisé à Baud un atelier technique, à l'intention des élus, sur le thème de la protection du bocage. Le syndicat et les élus des communes du bassin versant du Blavet constatent des arasements du bocage sur leur territoire et souhaitent renforcer leurs actions de protection. Le cabinet COUDRAY, spécialisé en droit de l'environnement, a présenté un diaporama des outils juridiques à disposition des élus.

Arrêté de protection de biotope (APB), zone prioritaire pour la biodiversité (ZPB), site Natura 2000 ou ZNIEFF, arrêtés préfectoraux de protection (APP), zone soumise à contrainte environnementale (ZSCE), Trame verte et bleue... j'en passe et des meilleurs, avec leurs acronymes, la panoplie des dispositifs existants et des textes de loi, volontairement complets dans cet exposé, a pu plomber en partie un réel intérêt des élus tant ils ont semblé fastidieux à mettre en œuvre. Les animatrices du SVB, conscientes de la complexité du sujet réaliseront des fiches thématiques à partir des cas de terrain.

Cependant, l'idée phare à retenir de cette matinée est que toute municipalité qui souhaite mettre en place une mesure de protection à l'égard d'éléments bocagers de leur paysage ou d'espèces sauvages (faune-flore) doit avoir réalisé au préalable cette identification. Celle-ci passe par un inventaire de ces habitats naturels et une connaissance des espèces à protéger. Elle se traduit ensuite par l'inscription de ces éléments dans les documents d'urbanisme. Cette inscription fera autorité face à toute intention ou acte de dégradation. Le juge reconnaîtra alors cette intention de protection qui ne pourra être méconnue et caractérisera en infraction pénale la destruction constatée.

À Sainte-Brigitte, nombreux sont les habitants à avoir exprimé le souhait de préserver la nature et la biodiversité. Il faudrait, dès lors, traduire concrètement ce souhait en identifiant les éléments à protéger. Un tel inventaire communal, s'il était décidé par le conseil municipal, rechercherait l'implication la plus large possible des habitants à cette démarche.

Daniel Garrin

VIII/ LES COMITÉS ET ASSOCIATIONS

1) LES SANGLIERS DE QUÉNÉCAN

La Fête de Quénécan se déroulera cette année sur deux jours.

Les festivités débuteront **le samedi 28 août en soirée avec une randonnée gourmande de 13 km au départ du bourg.**

Nous proposerons aux participants de découvrir la chapelle Saint Ignace, où l'entrée fruitée sera servie, et les Forges des Salles pour déguster un jambon à l'os. La balade nocturne se terminera à la salle polyvalente où sera servi le dessert et une boisson chaude.

Nouveautés par rapport à l'an dernier : le circuit passera par le saut du Chevreuil et des navettes seront mises en place pour les derniers kilomètres au sortir de la forêt, pour des raisons de sécurité.

Tous les Brigittois seront bienvenus, et pourront profiter du repas aux Forges (+ dessert à la salle des fêtes) sans participer aux épreuves sportives.

Infos pratiques :

Inscriptions obligatoires pour la rando, comme pour le repas sans rando, au : 06 28 29 48 15 ou 06 87 15 56 84
lessangliersdequenecan@yahoo.com

RETRAIT DES TICKETS POUR TOUS À LA SALLE DES FÊTES.

Distance de la rando : 13 km
Tarifs : 10 € par adulte, 6 € jusqu'à 12 ans
Premier départ à 18 h
Dernier départ à 19 h 30

La fête se poursuivra le lendemain matin, **dimanche 29 août, avec un trail de 15 km à travers la forêt.** L'équipe cuisine proposera un repas hamburger frites le midi, ouvert à tous, pour clôturer l'édition 2021.

Infos pratiques :

Inscriptions sur KLIKEGO
Tarif : 9 €
Départ à 10 h



Parallèlement à ces deux manifestations, nous vous invitons à visiter, de nuit comme de jour, l'expo Cartes blanches qui mettra la forêt de Quénécan à l'honneur, à l'église, durant tout le week-end, grâce au talent de nombreux peintres.



2) COMITÉ DES FÊTES

La fête estivale annuelle organisée par le Comité des fêtes aura lieu, le dimanche 15 août.

Totalement en plein air et dans le respect des mesures sanitaires imposées.

Au programme :

De 9 h 00 à 18 h 00 : **Vide grenier** sur la prairie communale.
Le tarif est de 5,00 € pour les exposants, gratuit pour les visiteurs.

Les réservations des emplacements sont à faire au
02 97 27 60 56.

Vous trouverez buvette et petite restauration sur place.
À partir de 14 h 00 : **Concours de boules**. Prix/coups.
Nombreux lots.

Les autres activités et événements organisés par le Comité des fêtes (couscous, cours de danse bretonne, Noël des enfants) sont soumis aux évolutions des contraintes sanitaires.



3) LA VIE DE LA PAROISSE

24 décembre : un Noël si particulier !

Il nous est déjà arrivé de vivre des Noël particuliers. En 2012, par exemple, alors que les travaux de rénovation de l'église avaient pris du retard, nous avons tout de même célébré dans l'église, où la restitution magnifique des peintures de la voûte était achevée, mais où il manquait des vitraux et où les retables bâchés avaient été dissimulés derrière de grands sapins ! Cette année, c'était la crise du Covid et le respect des règles sanitaires : une assemblée masquée, le gel sur les mains à l'entrée et le respect des distances sanitaires. Mais nous avons fait « bon cœur contre mauvaise fortune ». La condamnation de certains bancs s'est transformée en décoration de Noël.

Depuis la première semaine de l'Avent, la crèche lumineuse trônait au fronton du porche. Petit à petit, le bourg s'est illuminé grâce aux soins de la municipalité et le climat de Noël s'est fait plus proche malgré le couvre-feu.

La célébration de 20 heures n'a pas failli et a tenu bon rang parmi les célébrations passées. Malgré les difficultés, plus d'une cinquantaine de personnes étaient présentes.

Un grand merci à tous ceux, ils sont nombreux et de tous âges, qui ont contribué à ce que ce Noël 2020, si particulier, soit une fête : ceux qui ont fourni les sapins, confectionné la crèche dans l'église, fait le ménage, décoré les bancs, préparé la cérémonie, les chanteurs, les musiciens et vous tous qui êtes venus fêter Noël à Ste Brigitte. Rendez-vous en 2022 !



**Pardon de St Joseph du Gouvello,
dimanche 9 juin**

Un pardon 2021 atypique lui aussi. En effet, les contraintes sanitaires en vigueur ont fait que ce pardon a été célébré à l'église paroissiale et non à la chapelle, celle-ci étant trop exigüe pour contenir tous les pèlerins en respectant les règles.

Pour l'occasion, la statue de St Joseph, offerte à la paroisse par Job Coguénanff de Cléguérec, avait été transportée au bourg et mise à l'honneur, et les paroissiens du quartier avaient pris en charge les différentes tâches pour fêter dignement St Joseph : fleurissement de l'église, animation des chants, accompagnement musical, etc.

Rappelons que la chapelle a été construite en 1958 à l'initiative de l'abbé Guyodo, alors recteur de la paroisse, sur un terrain mis à disposition par Mme la comtesse du Luart, et financée par des dons de Mme la comtesse, mais aussi des paroissiens de Sainte-Brigitte et des nombreux amis du recteur (voir le n° 557 du mois de mai 2019 de l'Écho paroissial). Ultérieurement, Marcel Sénan, Christian Aupied et Louis Le Mouel, habitants du quartier, ont participé à l'ajout d'un clocher original à la chapelle. Le premier pardon fut célébré le 3 mai 1959. La messe y fut chantée tous les dimanches pendant 10 ans, jusqu'au départ de l'abbé Robic.

Les années normales, la chapelle est ouverte 2 fois par an, et aujourd'hui encore les voisins en entretiennent soigneusement les abords. Espérons que l'an prochain nous pourrions vous donner rendez-vous au Gouvello !

4) BRETAGNE-LITUANIE

Ces créatures fantastiques qui peuplent nos sanctuaires

Des contes et légendes baltes aux poutres sculptées des chapelles bretonnes

Avez-vous déjà rencontré les engoulants de Sainte-Brigitte ? Vous savez, ces gueules monstrueuses qui, depuis plus de cinq siècles, dévorent tranquillement les poutres de l'église, tapis dans l'ombre de la voûte ? Connaissez-vous les ogres de Saint-Aignan ou les sirènes de Séglien et bien d'autres créatures un peu terrifiantes, nichées sur les sablières de nos églises et chapelles ? Remarquables témoignages de la sculpture sur bois au moment de leur construction aux XVe et XVIe siècles, ces pièces de charpente constituent un patrimoine artistique pittoresque de nos sanctuaires où le religieux et le profane cohabitent.

Néanmoins, cette perméabilité entre l'imaginaire populaire et l'art religieux n'est pas une exclusivité bretonne ! En effet, sur les rives de la mer Baltique, en Lituanie, il existe un ancien sanctuaire à ciel ouvert – une des plus grandes dunes naturelles du pays, décorée, elle aussi, des personnages de contes et légendes de la Baltique et qui, jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, accueillait des cérémonies de la Saint Jean.



L'exposition estivale, organisée par l'association Bretagne-Lituanie, met en lumière ces curieuses facettes des deux patrimoines : balte et breton.

Inaugurée lors de la Nuit des Eglises par un conte musical fin juin, l'exposition restera en place tout l'été, **jusqu'au 19 septembre** (avec une coupure pour le dernier week-end d'août).

Ouvert de 10 h à 19 h tous les jours. Gratuit.

A découvrir en famille à l'intérieur et à l'extérieur de l'église !

Visites contées possibles pour les groupes.

Contact : bretagnelituanie.fr



**Temps fort à venir :
Les journées du patrimoine.**

Visites guidées.

Clôture du projet par un **concert de musique baroque, le samedi 18 septembre à 20 h 30.**

Trio Baroque « Sillage Musiques » : violon, violoncelle et clavecin, autour du thème du conte.

Entrée libre.



5) LES CARTES BLANCHES

CARTES BLANCHES
SAINTE-BRIGITTE

Après une longue interruption due aux contraintes sanitaires, le programme des animations mensuelles reprend enfin.

28 et 29 août : La forêt de Quénécan à l'honneur

Depuis l'an passé, les Cartes blanches accueillent la fête des Sangliers de Quénécan sur le dernier week-end d'août. Chaque Carte blanche du mois d'août aura donc désormais un lien avec cette fête du sport, de la nature et de la solidarité.

Cette année, c'est la forêt et certains de ses éléments phares qui seront mis à l'honneur à travers l'exposition d'œuvres de peintres et plasticiens brigittois et des alentours, illustres et moins connus, contemporains ou plus anciens, qui ont été inspirés par ce joyau de la nature. Peintures figuratives ou abstraites, aux formats divers, aux techniques différentes rendront hommage à Quénécan et à ses attraits multiples, sous toutes les couleurs.

du samedi 28 août (15 h - 23 h) au dimanche 29 août (10 h - 19 h).

Quelques-uns des artistes auront plaisir à vous y accueillir et à vous guider dans leur univers.

À noter, le samedi 28 au soir, l'église sera illuminée et l'ambiance musicale grâce à la présence de musiciens locaux qui se relayeront sur la soirée, en articulation avec la rando gourmande nocturne organisée par les Sangliers de Quénécan.

26 septembre : L'art de la pêche à la mouche

Nicolas Le Guyader, notre facteur attiré depuis des années, est animé par plusieurs passions, dont le jazz, le VTT et la pêche à la mouche. C'est cette dernière qu'il viendra nous partager en ce mois de septembre, après plusieurs reports dus à un accident, puis au confinement.

Exposé et démonstration se succéderont dans la salle des fêtes et sur le terrain communal, à partir de 15 heures. Chacun pourra aussi s'essayer à cette technique pleine d'élégance.

31 octobre : Conférence sur les insectes pollinisateurs de Bretagne

Les invertébrés pollinisateurs rendent un service inestimable à la reproduction d'une grande partie des plantes à fleurs, qu'elles soient sauvages ou cultivées. Leur déclin est aujourd'hui incontestable. Les abeilles, réputées être les pollinisateurs les plus efficaces, du fait d'une morphologie particulièrement adaptée au transport du pollen, comprennent un peu plus de 950 espèces en France, mais une seule est bien connue du grand public : l'abeille domestique. D'autres insectes jouent également un rôle dans la pollinisation : syrphes, papillons, guêpes solitaires... La conférence sera l'occasion de faire le point sur ce qu'on connaît d'eux en Bretagne.

Cette conférence donnée par Mael Garrin, salarié du GRETIA (Groupe d'Étude des Invertébrés Armoricaïns) se tiendra à 15 heures, à la salle des fêtes.



Si novembre le permet, une autre Carte blanche sera annoncée pour clôturer l'année.

Toutes les Cartes blanches sont gratuites et ouvertes à tous. Gâteaux et boissons sont toujours les bienvenus pour prolonger la convivialité.

Les événements qui n'auront pu avoir lieu en 2021 seront reportés sur 2022.

6) AR VINOJENN SKLAËR

L'association silfiacoise a une nouvelle fois organisé, le mercredi 9 juin, une course d'endurance équestre se déroulant entièrement sur notre commune de Sainte-Brigitte. La centaine de cavaliers professionnels et amateurs a pu chevaucher sur des parcours de 20, 40, 60 et 80 km.



IX/ CÉRÉMONIES NATIONALES ET ÉTAT CIVIL



1) CÉRÉMONIE NATIONALE

Le 8 mai :

Le ministère avait demandé que l'hommage aux combattants de la Seconde Guerre mondiale soit lu par des enfants de la commune. Jade et Lili-Rose Vorms ont accompli cette mission avec cœur devant une quinzaine de personnes. L'assemblée était, en effet, réduite en raison des contraintes sanitaires.

2) ÉTAT CIVIL

Naissances :

Le 3 avril est né Ayden, Robert, Étienne, fils d'Élodie MORIN et d'Erwann LERAY, 26 Le Garly.

Le 21 mai est née Élie, fille de Charlotte DEPAEPE et de Gwénaél BEZAYRIE, 3 Le Rohello.

Décès :

Le 12 mars 2021, décès de Jean-Baptiste LE NAGARD à 85 ans, 15 rue de l'église.

Le 26 mars 2021, décès de Sébastien AUPIED, à 44 ans, 4 Guerdreux.

Ils ont été inhumés à Sainte-Brigitte :

M. Marcel LE MEITOUR, vivant au village du Bretin (Silfiac), inhumé le 16 février 2021.

M. Paul LE NÉCHET, né à Sainte-Brigitte et décédé à Pontivy, inhumé le 13 mars 2021.

NUMÉROS PRATIQUES



GENDARMERIE : 17

POMPIERS : 18

SAMU : 15

CHCB :

Site de Kério, 56920 Pontivy
secretariat.direction@ch-centre-bretagne.fr
Tèl : 02 97 79 00 00

CPAM :

99 rue Nationale, 56300 Pontivy
Tèl : 3646 (Service gratuit + prix appel).

MAISON DE LA SANTÉ :

1 impasse Jacqueline et Pierre Le Clainche,
56480 Cléguérec
Tèl : 02 97 38 77 35

MUTUELLE INTERCOMMUNALE :

10 place Pobéguin, 56480 Cléguérec
Infos /contact : Justine PLUOT
Tèl : 02 97 64 17 99 @ : j.pluot@mutuale.fr
(se déplace à domicile)

PHARMACIE :

1 impasse Jacqueline et Pierre Le Clainche,
56480 Cléguérec
Tèl : 02 97 38 01 14
Pharmacie de garde : 32 37

POMPIERS :

Rue de la Libération, 56480 Cléguérec
Tèl : 02 97 38 08 06

SADI : Service d'aide à domicile intercommunal
3 impasse Jacqueline et Pierre Le Clainche,
56480 Cléguérec
Tèl : 02 97 39 08 41

SSIAD : Services de soins infirmiers à domicile

28 place Pobéguin, 56480 Cléguérec
Tèl : 02 97 38 05 93

URGENCES :

Site de Kério, 56920 Pontivy
Tèl : 02 97 79 00 35

GENDARMERIE :

1 rue Julien Guidard, 56300 Pontivy
Tèl : 02 97 25 00 75

ENEDIS :

Numéro d'urgence : 09 72 67 50 56

SAUR :

Numéro d'urgence : 02 56 56 20 09

MAIRIE SAINTE-BRIGITTE

14, rue de l'Église,
56 480 Sainte-Brigitte
Tél. fixe : 02 97 27 61 69
Mobile : 06 73 65 42 57

mail :
mairie@sainte-brigitte.bzh

Permanences :
lundi, mardi, jeudi et
vendredi de 9 h à 12 h 30
et de 13 h à 16 h 30

Site internet de la
commune :
<http://www.sainte-brigitte.fr>

